

## Pourquoi développer un concept de gestion pas bassin versant pour les biotopes marécageux d'importance nationale ?

Les résultats du suivi des biotopes marécageux ont démontré que **les marais subissent une dégradation progressive importante de leur qualité** (OFEV, 2007), **l'assèchement** en étant la cause première.

Pour être résilients et faire face tant aux changements climatiques qu'aux mutations que subit l'agriculture, **les biotopes marécageux doivent présenter un excédent d'eau et être suffisamment alimentés par les eaux de surface et souterraines.**

Là où elles ont été mises en œuvre, les zones tampons ne concernent souvent que la fonction trophique. Or, **la prise en considération des fonctions hydrologiques est une obligation légale** (ATF / BGE 124 II 19, 1997).

Il manquait cependant à ce jour une méthode permettant d'identifier les bassins versants déterminants. En tenant compte non seulement de la végétation à conserver, mais également de critères hydrologiques et de la géomorphologie, la définition d'une zone à fonction hydrologique vient compléter la **délimitation des zones tampon suffisantes d'un point de vue écologique** (art. 3 al. 1 des ordonnances sur les biotopes marécageux).

Responsables de la protection des marais, les cantons disposent ainsi d'un instrument qui leur permet de **définir des périmètres hydrologiques servant de base pour la définition de zones tampon hydriques.**

Les cantons qui définissent des zones tampons hydrique autour des biotopes marécageux en utilisant les outils développés dans le cadre du présent projet ont ainsi l'assurance qu'elles seront reconnues par l'OFEV, même s'il ne s'agit pas d'une méthode unique ni obligatoire.

Projet mis en oeuvre dans le cadre du programme pilote Adaptation aux changements climatiques, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement OFEV et par les cantons de :

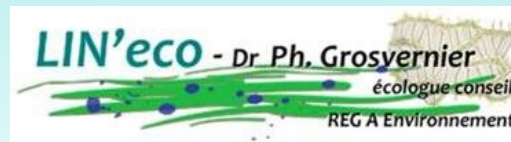
**AG, BE, FR, GE, GR, JU, LU, NE, OW, SG, SZ, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



### Direction de projet :



### Partenaires :



### L'Azuré

études en écologie appliquée

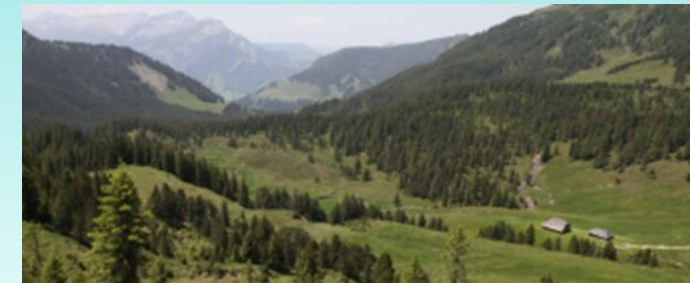
### Contact :

LIN'eco, Ph. Grosvernier

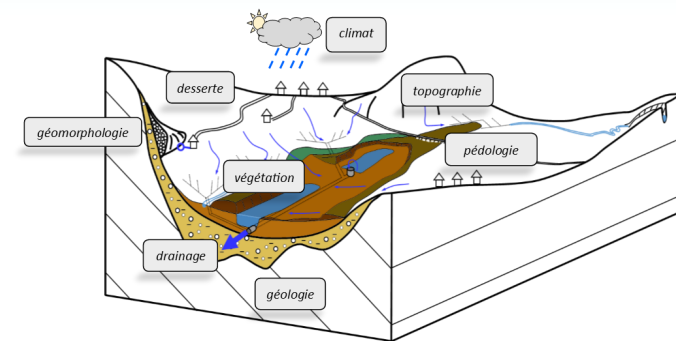
Grand Rue 30, case postale 80, 2732 Reconvilier

+41 32 481 29 55 [ph.grosvernier@lineco.ch](mailto:ph.grosvernier@lineco.ch)

## Maintien des ressources en eau dans le bassin versant des biotopes marécageux d'importance nationale



Les marais vivent d'eau et doivent présenter un excédent d'eau permanent. Or, le régime hydrologique de la majorité des marais en Suisse a été modifié, notamment par le drainage.



Pour assurer le maintien de conditions suffisantes d'approvisionnement en eau, le concept d'un « espace marais » propose une méthode permettant d'identifier les surfaces déterminantes pour le régime hydrologique des marais en Suisse.

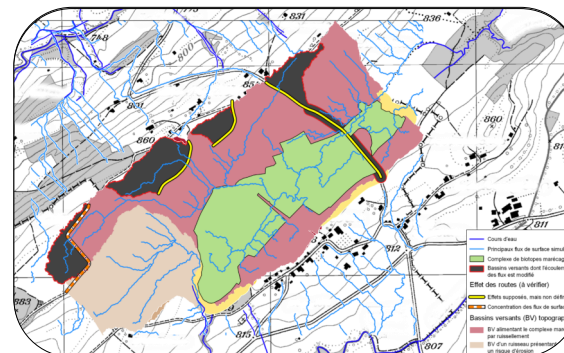
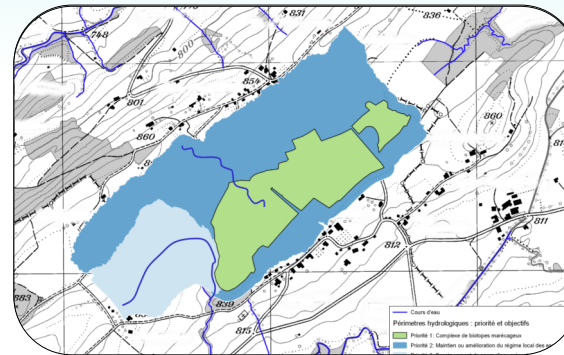
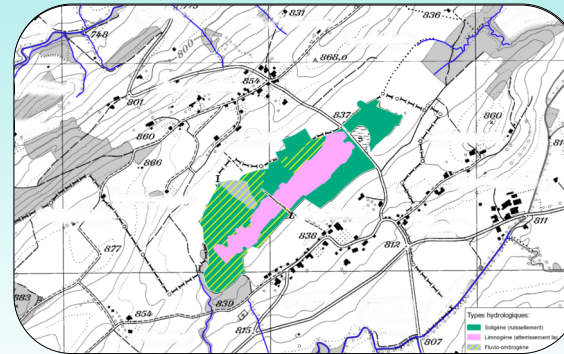
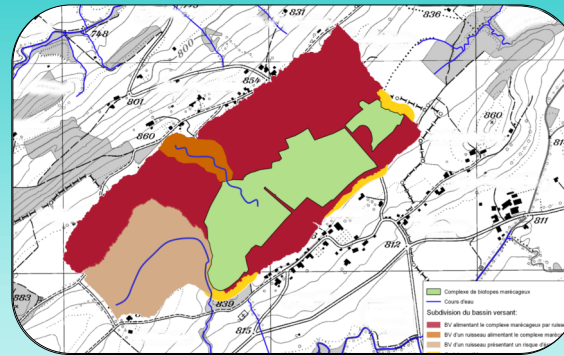
## Un outil pratique a été développé afin :

- d'identifier **d'où vient l'eau** indispensable à la conservation d'un marais en travaillant avec les modèles numériques de terrain et les outils SIG d'analyses hydrologiques;

- d'identifier à quel **type hydrologique** un marais appartient, comprendre son fonctionnement et fixer des objectifs de gestion et de régénération réalistes;

- de définir des **périmètres hydrologiques** dans lesquels toute modification du régime local des eaux doit être soumise à un examen de ses conséquences sur la conservation des biotopes marécageux;
- ce faisant, de répondre pleinement à l'exigence de **zone-tampon suffisante du point de vue écologique**, au sens des art. 3 al. 1 des ordonnances sur les hauts-marais (OHM), sur les bas-marais (OBM) conformément à l'Arrêté du Tribunal Fédéral 124 II 19 de 1997;

- d'identifier les **modifications qui ont été apportées au régime local des eaux** (OBM Art. 5, al.2, litt. g, OHM Art. 5, al.1, litt. e) par détournement de cours d'eau, captage de sources, drainage, pompage etc. et qui privent aujourd'hui les marais d'un approvisionnement suffisant en eau.



## Boîte à outils



- Etablissement du bilan hydrique et inventaire des besoins d'eau de différents marais de Suisse
- Modélisation des effets de perturbations telles que routes et drainages dans l'environnement des biotopes marécageux, dans un rayon de plus de 200m.
- Caractérisation des bassins versants et de leurs interactions avec les biotopes marécageux
- Identification des bassins versants déterminants pour l'approvisionnement en eau des biotopes marécageux
- Mise au point d'une méthode de détermination de périmètres hydrologiques servant de base à la délimitation de zones tampon hydriques
- Test de la méthode sur 28 sites de Suisse (représentation cartographique des différentes)